

propriétaires des chemins de fer pendant l'éternité? D'autres personnes n'ont-elles pas des droits? Est-ce qu'on ne peut changer les vérificateurs sans pour cela porter atteinte à la réputation de Touche et Cie?

Je vais maintenant passer à un ou deux autres points. Mon honorable ami a déclaré qu'il voudrait voir le comité des chemins de fer se réunir de bonne heure. Ce comité se réunit quand il a des questions à discuter. Nous ne pouvons nous réunir dans le moment parce qu'il n'y a aucune question relevant du comité spécial des chemins de fer. En général le comité se réunit dès que le rapport des Chemins de fer nationaux canadiens est déposé.

L'hon. M. EULER: Il ne l'a pas fait, l'an dernier.

L'hon. M. MANION: Il se peut qu'il ne se soit pas réuni aussi tôt, l'an dernier, mais il se réunira bientôt cette année. L'année dernière la première réunion a eu lieu le 25 mai et la dernière deux ou trois semaines plus tard, le 6 juin. Nous étions entièrement à la disposition du comité. Je me souviens parfaitement que certains membres du comité, et ils n'étaient pas tous de la droite, disaient: finissons-en de ce comité, n'avons-nous pas traité ces questions assez longuement? A la fin, après une longue discussion le comité—sur lequel je n'ai pas la haute main—s'est ajourné. Comme je l'ai dit, sa dernière réunion active a eu lieu le 20 juin et il n'a présenté son rapport final que le 29 juin. Par conséquent, nous aurions pu continuer et nous réunir pendant des semaines après l'ajournement du comité. Je ne puis pas diriger les séances du comité. Il peut se réunir aussi souvent et aussi longtemps qu'il le désire, pourvu que ses membres consentent à discuter les questions qui lui sont soumises.

L'honorable député a déclaré que son principal argument contre ce changement c'est qu'il voulait que la maison Touche et Cie comparaisse de nouveau devant le comité, cette année. Je tiens à insister sur le fait que ses représentants seront présents encore cette année, parce que ce sont les vérificateurs qui ont examiné les affaires des Chemins de fer nationaux canadiens, en 1934.

En conclusion, j'ajouterai simplement ceci, et je le dis en toute sincérité. Je me suis efforcé de poursuivre le débat d'une façon raisonnable, un peu plus raisonnable peut-être que celle qu'a employée l'honorable député de Lambton-Ouest; mais laissons cela de côté. Il n'y a aucune mystification, aucun complot, aucune tentative d'étrangler les Chemins de fer nationaux, d'une façon ou d'une autre. En passant, le comité apprendra peut-être avec

[L'hon. M. Manion.]

intérêt que durant les six dernières semaines, durant les six premières semaines de la présente année, du 1er janvier au 14 février, le réseau national, d'après les rapports que l'on m'a fournis, a augmenté ses recettes, comparativement aux six semaines correspondantes de l'année précédente, de \$1,223,905, tandis que celles du Pacifique-Canadien, durant la même période accusaient une diminution d'un demi-million de dollars environ. Je mentionne ce fait pour démontrer que le réseau national semble tirer assez bien son épingle du jeu, et qu'il est administré efficacement. Il semble obtenir sa part du trafic, et, à mon sens, un ou deux honorables membres de cette Chambre ne devraient pas tenter trop vite de prouver que nous voulons nuire d'une façon ou d'une autre aux Chemins de fer nationaux. Aucun Canadien honnête, je crois, ne devrait tenter de nuire au réseau national. Après tout, le réseau nous appartient; nous y avons placé notre argent, et je ne crois pas qu'un membre quelconque veuille intentionnellement nuire au réseau. Il se peut que nous le fassions à notre insu, comme j'ai accusé mes honorables amis de la gauche de le faire, l'an dernier, mais pas intentionnellement, même si j'ai pu les en accuser dans la chaleur du débat. A titre de Canadiens, je ne crois pas que l'un d'entre nous tente de nuire au réseau national. Nous y avons des intérêts trop considérables; trop à en espérer. Si nous nuisons au réseau national, nous nuisons au crédit de tout le pays.

M. BEAUBIEN: Le ministre tentait-il de nuire aux Chemins de fer nationaux lorsqu'il approuva la construction de l'embranchement Mafeking?

L'hon. M. EULER: Cette discussion est probablement plus ou moins utile, les remarques personnelles surtout. Je parlais de la déclaration du ministre lorsqu'il me fit crédit d'une certaine somme d'intelligence et ajouta que, toutefois, j'avais commis une erreur. Cependant, il était lui-même absolument sûr de son fait. Je vais lui dire, et ce n'est pas qu'il manque d'intelligence, car il est intelligent, qu'il fait erreur. Il prétend que j'ai dit telle chose. De fait, nous parlons de deux choses différentes, et je serai assez généreux pour dire que probablement nous avons tous deux raison. Il a dit au comité, et il me corrigera probablement de nouveau, parlant des \$1,770,000,000 que le réseau national doit au Gouvernement, que j'avais dit que les chemins de fer calculaient l'intérêt sur cette somme. Je n'ai jamais prétendu cela. J'ai dit que les ennemis de l'étatisation, et il peut les chercher en nombre d'endroits...

UN MEMBRE: Autour de lui.